

Départements 75, 78, 92, 93, 94, 95

DÉCÈS DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL AVEC MAINTIEN PROVISOIRE DE SON IMMATRICULATION AU RCS¹ ET POURSUITE DE L'EXPLOITATION

Formulaire

- Formulaire de déclaration de modification d'une entreprise (P2).
- Formulaire TNS pour l'exploitant.

Pièces justificatives

- 1 extrait d'acte de décès de l'entrepreneur².
- 1 copie de l'acte de notoriété établissant la succession.
 - En cas d'exercice d'une activité réglementée pour le RCS
- En fonction de l'activité, 1 copie ou 1 original de l'autorisation ou de la déclaration préalable³.
 - En cas de signature du formulaire par une autre personne que le ou les héritiers
- 1 original du pouvoir nominatif signé par le ou les héritiers
 - **Pour le 93 uniquement**, ajouter 1 justificatif de l'identité du bénéficiaire du pouvoir (copie de la pièce d'identité en cours de validité pour une personne physique ou copie d'un extrait K-bis de moins de 3 mois pour une société).

Pour vous aider à préparer votre dossier (formulaire, modèles de document, tarif...), rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites>

¹ Valable un an renouvelable une fois.

² Le cas échéant, traduit en langue française.

³ Consulter votre CFE ou le site www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites/activites-reglementees-rcs.